



Photo : Arnaud Poret

L'écho Municipal

Au cours de l'été

Le mois d'août s'est achevé avec le départ du doyen de la Commune, Monsieur Gaston Poncet. Il vivait en famille d'accueil depuis son hospitalisation en avril 2006. Il a rejoint Aimé Michel son conscrit qui l'avait précédé en mars dernier. Ils étaient tous les deux nés au printemps 1912, soit près de 200 ans à tous les 2. Ils ont été des « figures » de notre village. ...

A présent, notre doyen est Monsieur Fernand Blanc-Pâques.



En ce début septembre, l'événement marquant est la **rentrée scolaire** et cette année, ce sont 85 enfants qui ont rejoint les bancs de l'école communale.

De la maternelle au CM2, répartis dans 4 classes, ils ont découvert ou retrouvé :

- pour les CM1, CM2, Corinne Poncet et Cécile Fonbonne (le lundi),
- pour quelques CE1 et les CE2, Anne Rivoire et Estelle Calame (le jeudi),
- pour les CP et quelques CE1, Corinne Fabre
- pour les petites, moyennes et grandes sections maternelles, Mickaël Blohorn.

Nous leur souhaitons un bon démarrage et une bonne année scolaire.

Dernière minute : Suite à l'orage de grêle de jeudi 4 septembre, nous vous informons qu'il est impossible de classer cet événement comme « catastrophe naturelle », seuls les inondations, mouvements de terrain, séismes et avalanches peuvent prétendre à ce classement.



Infos Mairie

Rappel : Le secrétariat est ouvert au public **tous les matins de 8h à 12h, sauf le mercredi.**

Téléphone : **04.76.93.65.79**

- Fax : **04.76.93.30.83**

Courriel : mairie.montaud@wanadoo.fr

Modification : Permanence de Cécile Suptitz le vendredi de **9h30 à 11h30**

Attention ! Bureaux fermés : Samedi 20 et jeudi 25 septembre.

Activités SEPTEMBRE 2008

MARDI 9 à 14h
à la salle des fêtes
ASSOCIATION DES AINES

JEUDI 11 à 20h
à la salle des fêtes
Assemblée Générale
MONTAUD SANS FIL

VENDREDI 12 à 20h
A la salle de la mairie
ACCA : remise des cartes

DIMANCHE 14
ACCA : Ouverture de la Chasse

RANDONNEE CYCLOTOURISTE
Départ de Seyssins à partir de 8h
La Balade des Mousquetaires
ravitaillement à la salle des fêtes

LUNDI 15 à partir de 12h
à la salle des fêtes
Le Secours Catholique organise son
REPAS ACCUEIL
(inscription obligatoire au
04.76.93.65.79)

MERCREDI 17 à 20h
à la salle des fêtes –
Réunion bilan
Fête du Village 2008

VENDREDI 19 à 20h30
à la salle des fêtes
Assemblée Générale
SOU DES ECOLES

SAMEDI 20
BUREAUX FERMES

MARDI 23 à partir de 12h
à la salle des fêtes
ASSOCIATION DES AINES

JEUDI 25
BUREAUX FERMES

DIMANCHE 28 à partir de 9h
24ème VIRADES DE L'ESPOIR
sur le terrain (face salle des fêtes) :
Courses à pied, randonnée 5km ou
18km, jeux de plein air,
restauration rapide possible...

UN ETE RICHE EN TRAVAUX

Voirie communale

Des travaux d'enrobés ont été réalisés sur les routes du Vif de la Claie et des Maîtres.



Aménagement Village

Un nouveau parking a été aménagé derrière l'église.

ATTENTION !

* Il est uniquement réservé aux enseignants, au personnel périscolaire et communal ainsi qu'aux habitants de proximité (riverains) qui seront avertis personnellement. Ils ne sont pas autorisés à circuler aux horaires d'entrée et sortie des élèves pour des raisons de sécurité.



Compteurs d'eau

Le mois de septembre, outre la rentrée scolaire, est l'occasion d'effectuer le relevé d'eau de nos compteurs.

Nous vous remercions

de laisser l'accès au regard libre et de vérifier que celui-ci est lisible (eau, terre...). D'autre part, dès que vous aurez pris connaissance de ce relevé, nous vous demandons de le vérifier et pour toute contestation de prendre contact avec la mairie.



Sauf riverains et services

RAPPEL : A partir de ce panneau, le chemin d'accès à l'école, à la cantine et la garderie est INTERDIT à tout véhicule motorisé.

Les travaux de réfection de toiture de l'église sont terminés.

Ecole

Afin de faciliter l'organisation du travail des enseignants, le père de Muriel Bouvier a confectionné un meuble.

De même, des parents ont participé à la mise en place d'étagères.

L'école a été équipée de 2 nouveaux ordinateurs par la CCVI. Un grand merci à tous.

Certains travaux sont en cours de réalisation ; vos élus de la CCVI suivent leur déroulement de près...



Sécurité

Mise en place d'une barrière en bois afin de sécuriser les abords du Pont du Moulin.

De même, le marquage de route départementale afin de sécuriser une zone pour les piétons et les cyclistes.



Erratum

Dans l'écho n°4, il fallait lire : suite à la modification du Plan d'Occupation des Sols approuvé le 07 mars 2008, le règlement précise : « la hauteur des haies ne devra pas dépasser 2,00 m ».

Elagage des bois

Des travaux vont être réalisés le long de la route départementale afin de sécuriser les lignes EDF et limiter les coupures notamment en hiver. La Commune fera intervenir une entreprise d'élagage.

Un nouveau réfrigérateur a été installé à la salle des fêtes.

Recensement militaire

Fille ou garçon, faites-vous inscrire sur la liste de recensement militaire au cours du mois anniversaire de vos 16 ans. Vous munir d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette démarche est **obligatoire**. Le récépissé qui vous sera délivré à cette occasion est **indispensable** pour l'inscription aux examens scolaires, professionnels (BAC, permis de conduire...)



Listes électorales

Vous venez d'arriver dans la commune... Faites-vous inscrire sur les listes électorales, **avant le 31 décembre 2008**, munis d'une pièce d'identité et de votre ancienne carte électorale. Vous aurez 18 ans avant le 28 février 2009... Vérifiez que votre inscription d'office a bien été réalisée.

Maison de l'Emploi et espace Cyber-base

Un espace multimédia dédié à l'emploi

À partir du 15 septembre, pour toutes vos démarches en lien avec votre recherche d'emploi ou de formation, la Maison de l'Emploi du Pays Voironnais et Sud Grésivaudan met à votre disposition des espaces multimédias dédiés à l'emploi, sur 5 sites géographiques différents, ouverts à tous. Gérés par une équipe d'animateurs professionnels (les animateurs multimédia ont suivi une formation initiale technique et pédagogique), ces espaces vous permettent d'accéder à un portail internet complet www.cyber-base.org, de bénéficier d'un réseau d'information, d'être conseillé par des animateurs et dans certains sites de participer à des ateliers d'initiation à l'informatique. L'objectif poursuivi : rendre autonomes les utilisateurs dans leur recherche d'emploi. Le site de la Maison de l'Emploi de Voiron sera ouvert tous les jours de la semaine, toute la journée (l'animateur sera présent tous les après-midi), 2 salles équipées de 13 postes informatiques seront à votre disposition. Les 4 autres sites sont situés sur les communes de Saint Laurent du Pont, Voreppe, Rives et Pont en Royans.

Créés dans le cadre de la Maison de l'Emploi du Pays Voironnais et Sud Grésivaudan, ces espaces sont soutenus par la Caisse des dépôts et



consignations qui participe à hauteur de 50% de l'investissement.

Pour plus d'information :
04 76 93 17 18.

Pièces d'identité

N'attendez pas le dernier moment pour déposer vos dossiers de Carte d'identité ou de passeport.

CARTE D'IDENTITE SECURISEE

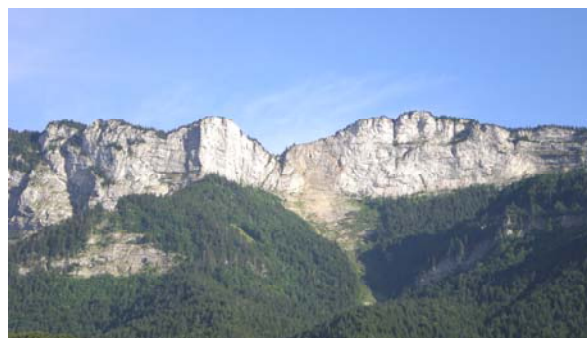
C'est le seul document qui prouve la nationalité française.

PASSEPORT

Depuis la mise en place du Passeport Electronique (dans l'attente du Passeport biométrique), celui-ci est devenu **individuel**. **ATTENTION! Il n'existe qu'une seule possibilité d'obtenir son passeport en urgence, celle du départ professionnel avec justificatif de l'employeur**

POUR CES DEMANDES, prévoir :

- La présence du demandeur **indispensable** puisque l'empreinte est nécessaire ; de même, la signature du demandeur pour les plus de 13 ans.
- Les photographies d'identité doivent répondre aux nouvelles normes de sécurité.
- Une copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur doit être fournie.
- Pour le dossier d'un enfant, la copie de l'acte de naissance de l'un des parents (lorsqu'ils sont mariés) ou des deux parents lorsqu'ils ne sont pas mariés, doit être jointe.



AUTRES POSSIBILITES :

Pour se rendre en Belgique, Italie, Luxembourg et Suisse, il est possible d'obtenir un « **laissez-passer** » pour un enfant français de moins de 15 ans. La demande complète est transmise en Préfecture. La délivrance pour une durée déterminée est plus rapide puisqu'elle est établie à Grenoble.

ENFANTS MINEURS :

Pour tous leurs déplacements sans les parents, ils doivent être **OBLIGATOIREMENT** munis d'une carte d'identité et, pour les voyages à l'étranger, **d'une autorisation de sortie du territoire** (délivrée en mairie).